23 - 13/03/2023 Elaboration du schéma directeur des espaces verts (4).

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées Orientales Commune d'ARGELES-SUR-MER CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE "ACTES": 1.1 Marchés Publics N° 23

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22, et son alinéa numéro : 4

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Argelès-sur-Mer en date du 23 mai 2020 énumérant les attributions déléguées au Maire, ou à un adjoint subdélégué, pour la durée du mandat municipal,

Vu les autorisations budgétaires en cours,

Le Maire d'Argelès-sur-Mer DECIDE :

OBJET : Elaboration du schéma directeur des espaces verts.

	Dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour « l'élaboration du schéma directeur des espaces verts », il a été retenu l'entreprise SERPE SASU sise 84 250 Le Thor pour un montant de 28 600 euros H.T.
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fait à Argelès-sur-mer, le : 13/03/2023.

Acte exécutoire consécutivement à sa publication et à sa transmission en Préfecture des Pyrénées Orientales.

Le:

Certifié exact.

ACTE PUBLIÉ

En date du 20 1031 2023

Peut faire l'objet d'un recours auprés du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie

Le Maire,

Antoine PARRA.